

Diplôme Universitaire « Professeur des écoles »

Les cinq universités partenaires de l'ÉSPÉ de l'académie de Versailles décident de créer conjointement un Diplôme Universitaire « Formation des professeurs des écoles » sur les bases communes suivantes.

Public visé

Ces diplômes universitaires sont réservés exclusivement aux professeurs des écoles stagiaires effectuant leur formation à l'ÉSPÉ de l'académie de Versailles dans le cadre des parcours adaptés et qui ne sont pas déjà titulaires d'un master MEEF 1 (cas 1 et 2, cf. ci-dessous).

Droits d'inscription

Les étudiants sont dispensés des droits d'inscription, ces derniers étant pris en charge par le ministère de l'Éducation nationale.

Déroulement de la formation

Les étudiants inscrits dans ces DU suivent la formation telle qu'elle est prescrite par le responsable du parcours académique, selon les principes définis par la Commission Académique des Parcours Adaptés, réunie sous l'autorité du recteur de l'académie.

Les fonctionnaires stagiaires du premier degré sont répartis, en fonction de leur cursus antérieur, en trois catégories, dont seules les deux premières (cf. ci-dessous) sont concernées par ces DU, la troisième catégorie (cas 3) réunissant des stagiaires déjà titulaires d'un master MEEF 1 :

Cas 1

Les stagiaires titulaires d'un master non MEEF avec ou sans expérience pédagogique, devront suivre les enseignements correspondant à toutes les UE obligatoires du parcours MEEF1 (cf. Page 2, premier tableau). Le mémoire sera remplacé par un TSNR (travail scientifique de nature réflexive).

Cas 2

Les stagiaires dispensés de la condition de diplôme, ou qui ne peuvent pas avoir accès à une inscription en MEEF deuxième année, devront suivre les enseignements correspondant à toutes les UE obligatoires du parcours MEEF1 (cf. Page 2, premier tableau).

Le mémoire sera remplacé par un TSNR (travail scientifique de nature réflexive).

Jury du DU

La composition du jury du DU est identique à celle du jury de délivrance du diplôme correspondant (Master MEEF PE de chaque université).

Règles d'attribution du DU

Le diplôme sera attribué aux étudiants ayant validé les six compétences listées ci-dessous (cf. p.2, second tableau).

La validation de chaque compétence est décidée par le jury de diplôme sur proposition de l'équipe pédagogique du site concerné. Toute non validation sera motivée.

La validation des compétences pourra être conservée d'une année universitaire sur l'autre en cas de prolongation.

Maquette du Diplôme Universitaire « *Professeur des écoles* »

Parcours Adapté 1^{er} degré - Cas 1 et 2 - Année 2018-2019

Formation suivie

Semestre 3 Code EC	Intitulé EC	Horaires
EC 311	Connaissance des publics et spécificités de certains niveaux d'enseignement	18
EC 321	Stage en responsabilité	
EC 322	Construction d'expériences du métier et analyse des pratiques de stage	9
EC 331	Maitriser les savoirs disciplinaires et la didactique du français	27
EC 332	Maitriser les savoirs disciplinaires et la didactique des mathématiques	27
EC 341	Maitriser les savoirs disciplinaires et la didactique de l'Hist.-Géo, EMC	15
EC 342	Maitriser les savoirs disciplinaires et la didactique des arts	15
EC 343	Maitriser les savoirs disciplinaires et la didactique des sciences et techno	15
EC 344	Maitriser les savoirs disciplinaires et la didactique de l'EPS	15
EC 345	Langue vivante étrangère à l'école	15
EC 351	TSNR	12
EC 361	Enjeux de la polyvalence et approfondissement professionnel	24
Semestre 4 Code EC	Intitulé EC	Horaires
EC 411	Connaissance du métier	21
EC 421	Stage en responsabilité	
EC 422	Construction d'expériences du métier et analyse des pratiques de stage	9
EC 431	Maitriser les savoirs disciplinaires et la didactique du français	18
EC 432	Maitriser les savoirs disciplinaires et la didactique des mathématiques	18
EC 441	Enjeux de la polyvalence et approfondissement professionnel	15
EC 442	TICE	15
EC 451	TSNR	12

Liste des compétences constitutives du DU

1. Compétences relatives aux éléments règlementaires et institutionnels de son environnement professionnel en lien avec les responsabilités attachées à sa fonction	validées <input type="checkbox"/>	non validées <input type="checkbox"/>
2. Compétences liées à la maîtrise des contenus disciplinaires et à leur didactique		
<i>Français</i>	validées <input type="checkbox"/>	non validées <input type="checkbox"/>
<i>Mathématiques</i>	validées <input type="checkbox"/>	non validées <input type="checkbox"/>
<i>Autres disciplines de l'école</i>	validées <input type="checkbox"/>	non validées <input type="checkbox"/>
3. Compétences éducatives et pédagogiques nécessaires à la mise en œuvre de situations diverses d'apprentissage et d'accompagnement des élèves	validées <input type="checkbox"/>	non validées <input type="checkbox"/>
4. Compétences relatives à l'usage et à la maîtrise des technologies de l'information de la communication	validées <input type="checkbox"/>	non validées <input type="checkbox"/>
5. Compétences relatives au développement d'une réflexion et d'une analyse personnelles, en particulier appuyées sur un travail de recherche	validées <input type="checkbox"/>	non validées <input type="checkbox"/>
6. Compétences relatives à l'utilisation d'une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier	validées <input type="checkbox"/>	non validées <input type="checkbox"/>